

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

PAYSAGES DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ ET DE CHARLEVOIX

TROIS NOUVEAUX PROJETS INSPIRANTS REÇOIVENT UNE AIDE FINANCIÈRE

Québec, le 18 octobre 2012 – Trois nouveaux projets innovateurs et inspirants recevront une aide financière totalisant plus de 47 000 \$ dans le cadre de l'Entente spécifique sur la mise en valeur et la protection des paysages de la MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est.

La Coop de l'arbre, le CLD de la MRC de Charlevoix-Est et la MRC de Charlevoix, ainsi que la Ville de Baie-Saint-Paul ont répondu aux critères et ont charmé les membres du comité chargés de l'analyse des dossiers à la Table de concertation sur les paysages de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est.

LES PROJETS RETENUS

- > La Coop de l'arbre : Guide des bonnes pratiques d'intervention en déboisement de terrain domiciliaire (19 875 \$). Il s'agit d'un ouvrage de référence technique, informatif et méthodique, pour limiter les impacts du déboisement sur le couvert forestier et les paysages. Il sera principalement utile pour les intervenants reliés de près ou de loin à la villégiature en montagne.
- > Le CLD de la MRC de Charlevoix-Est et la MRC de Charlevoix : Guide des bonnes pratiques pour la conservation et la mise en valeur des bâtiments agricoles de Charlevoix (7 500 \$). Ce guide présentera divers conseils portant notamment sur le financement, la réglementation, le patrimoine paysager ou le recyclage des bâtiments (autres usages possibles) à vocation agricole. Cet ouvrage fournira des outils sur les bonnes pratiques pour conserver les bâtiments et leur environnement immédiat.
- > La Ville de Baie-Saint-Paul : Inventaire, caractérisation et mise en valeur du patrimoine et des paysages de Baie-Saint-Paul (20 000 \$). Ce projet permettra d'identifier et de caractériser les paysages, et de mettre en place des outils afin d'en assurer la préservation et la mise en valeur. La Ville souhaite aussi se doter de meilleures approches et se donner des moyens pour orienter la prise de décision en matière de paysage.

« Ces projets répondent à des préoccupations soulevées par les membres de la Table de concertation. Ils nous apporteront des réponses et des pistes de solutions qui serviront d'exemples concrets pour l'ensemble des municipalités de notre territoire », a laissé savoir Mme Françoise Roy, chargée de projet à la Table de concertation sur les paysages.

OBJECTIFS DES APPELS DE PROJETS

Les trois projets acceptés s'inscrivent dans le volet II de l'appel de projets Soutien à l'acquisition de connaissances et à la documentation en regard des thèmes relatifs aux paysages. Ils s'ajoutent aux deux projets acceptés plus tôt cet été.

Le volet I intitulé Soutien aux projets de mise en valeur et de protection des paysages a permis de soutenir cinq projets dans une première phase réalisée au début de l'été 2012.

Au total, 10 initiatives issues du même appel de projets ont fait l'objet d'un financement, se partageant une enveloppe de 127 000 \$.

L'appel de projet avait pour principaux objectifs la mobilisation des acteurs concernés par les paysages, la prise en compte des paysages dans les interventions des organismes de la région, l'amélioration des connaissances et la mise en œuvre de mesures d'intervention touchant les paysages.

ENTENTE SPÉCIFIQUE

Par ailleurs, l'entente spécifique et l'appel de projets s'inscrivent dans la foulée des actions menées par les partenaires régionaux depuis 2005 pour favoriser la mise en valeur et la protection des paysages sur le territoire des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est.

L'entente spécifique regroupe la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le Bureau de la Capitale-Nationale, le ministère de la Culture et des Communications, le ministère des Transports, les CLD et les MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, ainsi que Tourisme Charlevoix.

À PROPOS DE LA TABLE DE CONCERTATION SUR LES PAYSAGES

Soulignons que la Table de concertation sur les paysages de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est est un bel exemple de concertation qui interpelle à la fois le milieu local, régional et ministériel. La Table informe, sensibilise et acquiert des connaissances en matière de paysages et aide les organismes membres et leurs partenaires à prendre des décisions éclairées en matière de paysages.

La Table a mis en place la démarche Notrepanorama.com, une campagne d'information dynamique destinée à susciter l'adhésion de la population et à promouvoir la richesse des paysages par l'entremise d'un plan d'action visant à doter les citoyens et les décideurs d'outils pertinents.

-30-

SOURCE :

Table de concertation sur les paysages de La Côte-de-Beaupré, Charlevoix et Charlevoix Est | www.notrepanorama.com

POUR INFORMATION ET ENTREVUES :

Anne-Marie-A. Savoie | annemarie@fernandezcom.ca |
T 418 704-1559, poste 228 | C 418 934-7448